

L'aménagement de poste constitue un levier central du maintien dans l'emploi et de la prévention des risques professionnels. Les référents handicap sont régulièrement sollicités pour analyser des besoins d'aménagement, coordonner des interventions et dialoguer avec des prestataires spécialisés, sans pour autant être des experts en ergonomie.

Ce module vise à renforcer la **capacité d'intervention et d'analyse** des référents handicap, en leur apportant des repères méthodologiques en ergonomie et en analyse de l'activité. Il permet de développer un regard plus pertinent sur les situations de travail, de mieux comprendre les enjeux liés au travail réel et de coopérer efficacement avec les professionnels de l'ergonomie, dans le respect des principes d'éthique et de déontologie.

Objectif général

Permettre aux participants d'acquérir des repères en ergonomie et en analyse de l'activité afin de mieux identifier les besoins d'aménagement de poste et de coordonner des interventions adaptées, au service du maintien dans l'emploi.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Comprendre les **principes de base de l'ergonomie**, en lien avec la compensation et la prévention des risques professionnels.
- Différencier le **travail prescrit** du **travail réel** et en mesurer les enjeux.
- Utiliser des **outils simples d'analyse de l'activité et des situations de travail**.
- Identifier les **besoins d'aménagement de poste** à partir de situations concrètes.
- Coopérer efficacement avec les **prestataires et fournisseurs de matériel**, en facilitant la compréhension des besoins.
- Analyser une situation réelle d'aménagement de poste dans une posture éthique et professionnelle.

Programme

- Les fondamentaux de l'ergonomie : principes, champs d'intervention, limites du rôle du référent handicap.
- Analyse de l'activité : travail prescrit vs travail réel, observation et recueil d'informations.
- Outils d'analyse ergonomique accessibles aux non-spécialistes.
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) : de quoi parle-t-on ? prévention et compensation.
- Prévention des risques psychosociaux (RPS) : liens avec l'organisation du travail.
- Mise en pratique : analyse de situations rencontrées par les participants, étude de cas menée sur le lieu de travail.
- Analyse de pratiques : retour collectif sur les travaux réalisés, identification des bonnes pratiques et axes d'amélioration.

Méthode pédagogique

Jours 1 et 2 : Apports théoriques et méthodologiques, exercices pratiques.

Il sera demandé à chaque participant de réaliser une analyse de poste dans leur quotidien professionnel. Celle-ci sera partagée le jour 3.

Jour 3 (à quelques semaines d'intervalle) :

- Retour d'expérience sur des situations de terrain
- Analyse de pratiques collective

Formateur

Psychologues du travail - Ergonomes

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation sera réalisée par des études de cas et une présentation collective.

Durée

3 jours



[Voir le calendrier de formation](#)

Dates et lieux

Cette session de formation aura lieu les 1^{er} et 2 mars puis le 6 avril 2027, dans les locaux d'AGIR'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.

Inscription

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.

Inscription possible dans le parcours ou par module.

Pré-inscription



6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité

Amandine VEROT

☎ 06 81 05 27 00

✉ averot@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 1 560 € par participant

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique »](#) en 8 modules de 1 à 3 jours.